



93^e assemblée des déléguées de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF	
Date, lieu	Mercredi 24 avril 2024 Cité universitaire, av. Clos-Brochet 10, 2000 Neuchâtel 13.00 h à 16.30 h
Présidence	Challandes Anne, présidente
Participants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 139 voix de déléguées ▪ Membres individuel.les et la présidente d'honneur Ruth Streit ▪ Invité.es (ancien.nes membres du comité, membres des domaines spécialisés de l'USPF, vérificatrices des comptes internes, représentant.es d'autres organisations/organisations partenaires, politicien.nes) ▪ Représentant.es de la presse ▪ Au total 242 participant.es inscrit.es
Procès-verbal	Angehrn Irene, secrétariat général USPF

Ordre du jour

1. Message de bienvenue de la présidente de l'USPF	2
2. Election des scrutatrices	4
3. Approbation de l'ordre du jour.....	5
4. Procès-verbal de la 92^e assemblée des déléguées 2023 à Berne	5
5. Rapport annuel 2023	5
6. Rapports des domaines spécialisés	5
6.1. Commission de formation de la paysanne.....	5
6.2. Commission alimentation et économie familiale	6
6.3. Domaine spécialisé politique agricole.....	7
6.4. Domaine spécialisé politique familiale et sociale	7
7. Informations du secrétariat général.....	8
8. Comptes annuels 2023 / Rapport des organes de contrôle	9
9. Programme d'activités 2024	9
10. Fixation des cotisations des membres	9
10.1. Organisations membres	9
10.2. Membres collectifs	10
10.3. Membres individuel.les.....	10
11. Budget 2024.....	10
12. Elections	10
12.1. Election d'une nouvelle membre du comité	10
12.2. Election de nouvelles membres de la conférence des présidentes.....	10
12.3. Election de l'organe de contrôle interne.....	11



12.4. Election de l'organe de contrôle externe.....	11
12.5. Accueil de nouvelles membres des domaines spécialisés et de représentantes	11
13. Requêtes des membres	11
14. Prises de congé.....	11
15. Divers	13

1. Message de bienvenue de la présidente de l'USPF

Assemblée des déléguées USPF 2024

Discours d'ouverture, Anne Challandes, présidente de l'USPF

Chères femmes de l'espace rural, chères déléguées, chères invitées et chers invités,

Aujourd'hui, je porte le costume traditionnel, comme beaucoup d'entre vous. Ceci n'est pas à voir comme la marque d'une mentalité « à l'ancienne », réfractaire à l'évolution de la société et des esprits. Il s'avère que c'est la tradition pour nos assemblées de deux jours qui ont lieu tous les deux ans dans un canton. Je considère qu'il n'y a aucune contradiction entre le respect d'une telle tradition et la modernité, modernité qui s'exprime dans nos réflexions et nos activités, ainsi que dans notre quotidien. C'est pourquoi je le porte aujourd'hui avec plaisir !

« Si vous n'essayez jamais, vous ne réussirez jamais, mais si vous essayez, vous risquez de vous étonner vous-même. » Cette citation de Charles-Augustin Sainte-Beuve figure sur l'invitation à cette assemblée.

Si je n'avais pas essayé, je ne serais peut-être pas ici aujourd'hui ! En effet, quand Christine Bühler, précédente présidente de l'USPF, m'a demandé si j'étais à disposition pour reprendre la présidence de l'association, j'ai d'abord pensé que ce n'était pas possible ! Cette fonction n'était pas un objectif en soi quand je me suis engagée plus activement dans mon association de paysannes et de femmes rurales régionale, puis cantonale et enfin sur le plan suisse à l'USPF. Je dois avouer que je me suis aussi sérieusement demandé si j'en avais les compétences. Après réflexion et discussion avec ma famille, j'ai décidé de relever ce défi. Cinq ans plus tard, je suis heureuse d'avoir osé.

Parmi toutes les raisons que je pourrais citer, je peux d'abord relever que c'est un réel enrichissement personnel de rencontrer des personnes très diverses et d'échanger avec elles, au gré de nos dossiers, discussions et séances. Dans mes déplacements à travers toute la Suisse, je peux observer la diversité et les particularités de chaque région. J'en suis reconnaissante.

Dans le cadre de mes activités, j'ai également l'occasion de participer à des événements qui sont pour moi extraordinaires, auxquels je n'aurais pas accès en temps normal. Récemment, j'ai par exemple été invitée par la Conseillère aux États Eva Herzog, afin de participer à une table ronde au Palais fédéral lors de la Journée internationale des femmes du 8 mars. À diverses occasions, j'ai également eu la grande chance et l'honneur de m'entretenir avec des membres du Conseil fédéral, en particulier Mesdames les Conseillères fédérales Simonetta Sommaruga, Viola Amherd, Karin Keller-Sutter, Elisabeth Baume-Schneider et Monsieur le Conseiller fédéral Guy Parmelin.



Je reviens à la citation et au fait que la meilleure chance d'atteindre ses objectifs est d'essayer. C'est précisément pour illustrer cela que j'ai évoqué les éléments précédents. Il n'y a pas de nouvelle étape sans une part de défi ou d'incertitude, ni sans quelque chose à apprendre. Sans défi, la vie serait moins intéressante. Les femmes qui nous ont précédées l'ont fait, elles ont essayé. C'est d'ailleurs grâce à leur volonté et à leur courage que nous pouvons observer les progrès réalisés jusqu'ici.

C'est donc mon premier appel aujourd'hui : osez ! À tous niveaux, dans votre vie personnelle, familiale, professionnelle et associative, osez et lancez-vous !

Je pourrais évoquer ici bien d'autres citations ou proverbes qui portent sur le même thème.

Mais je préfère mentionner trois points concrets en lien avec ce propos et l'USPF.

Premièrement, le cursus de formation que nous avons lancé l'automne dernier « Nous façonnons l'avenir, engagée avec compétence et en réseau ». Il vise à donner des outils utiles aux femmes qui souhaitent s'engager dans la vie associative ou publique, ou qui le sont déjà.

C'est une aide pour oser. Ensuite, notre projet Plus de femmes en politique, mené l'année passée pour soutenir et promouvoir les candidatures féminines et de nos membres aux élections fédérales. C'était notre contribution à la définition de conditions favorables pour les femmes. Troisièmement, c'est la constatation, à la lecture des statistiques récentes, de la progression du nombre de femmes ayant le statut d'exploitante ou de co-exploitante agricoles, en particulier chez les jeunes, ce qui me réjouit !

Depuis mon élection en 2019, ces années de présidence ont passé très vite ! J'ai de la peine à y croire. Je saisis cette occasion pour faire un rapide bilan et je constate que l'élément constant de ces cinq années est le changement. Nous avons constamment fait évoluer notre association, nos activités et obtenu des résultats positifs sur les thématiques en rapport avec nos buts statutaires.

Sur le plan interne, nous avons adopté en 2019 notre Vision à l'horizon 2030

« ensemble.compétentes.engagées. Nous, les femmes de l'espace rural ». Nos statuts ont été rafraîchis et nos structures ont été adaptées pour plus d'agilité dans les deux domaines spécialisés de politique agricole et de politique familiale et sociale. Nous avons complètement renouvelé notre site internet et intensifié notre présence sur les réseaux sociaux avec Facebook et Instagram. Enfin, notre secrétariat général a connu des changements de personnel et notre comité a été renouvelé, sans que cela n'affecte ni l'excellente collaboration ni la haute qualité du travail réalisé.

Sur le plan externe, nous avons obtenu des avancées et des progrès en faveur des femmes de l'espace rural. La visibilité de notre association s'est considérablement étendue, ainsi que celle de nos membres. Nous avons en outre développé différentes plateformes et campagnes, notamment la récente plateforme sur le surmenage et la prévention du burnout, ainsi que la campagne de sensibilisation sur la couverture sociale débutée en 2021. Vous pouvez découvrir toutes nos activités sur notre site internet, dans notre rapport annuel et au fil des rapports présentés lors de cette assemblée.

En résulte mon deuxième appel : ne craignez pas le changement ! Il peut être bénéfique et apporter des éléments positifs. Vous pouvez vous appuyer sur ce que vous savez, sur votre intuition - votre Bauchgefühl - sur votre expérience, sur vos proches, amis, amies et collègues ou sur des spécialistes. Une fois le changement accompli et la période passée, on peut souvent faire le constat, avec un peu de recul, que l'après est positif.

Pour terminer, je lance mon troisième appel : rejoignez-nous ! Notre association compte près de 50'000 membres dans toute la Suisse. Nous sommes une des plus grandes



associations féminines du pays et notre réseau est particulièrement vaste et dense, non seulement au sein de l'agriculture et en matière d'alimentation et d'économie familiale, mais aussi notamment sur le plan des questions féminines et sociales. Nos liens dans ces domaines, comme nos contacts avec les politiciennes et politiciens, nous permettent, tout en restant neutres sur le plan de la politique de parti, de placer nos demandes directement au bon endroit au bon moment.

En matière agricole, je peux citer par exemple la modification de l'ordonnance sur la terminologie agricole qui a été introduite à notre demande expresse. Grâce à celle-ci, l'inégalité de traitement concernant les cheffes et chefs d'exploitation qui vivent en couple et envisagent de créer une communauté d'exploitation entre eux a été supprimée.

En ce qui concerne l'ensemble des femmes de l'espace rural, nous nous engageons notamment pour une véritable valorisation des tâches d'assistance et domestiques, ce fameux travail de Care qui est encore bien trop souvent à la charge – concrète et mentale – des seules femmes, pour un partage effectif au sein des couples et des familles et enfin pour une conciliation entre le travail et la famille, dans l'intérêt des deux parents, mais aussi des enfants. C'est un point que j'ai pu rappeler lors de la journée du 8 mars citée auparavant, un point pour lequel nous pouvons compter sur nos contacts avec les autres grandes associations faitières féminines. Cela passe aussi par le soutien aux frais de crèches et le congé paternité, que nous avons soutenus.

Nos membres regroupent à la fois des femmes de l'agriculture – quel que soient leur âge, leur provenance, leur formation ou leur position dans l'exploitation agricole – et des femmes rurales, c'est-à-dire toutes les femmes de l'espace rural, qui ont une affinité avec nos thématiques, nos activités et nos buts. Ici aussi, quel que soit l'âge, le lieu d'habitation ou le métier.

Pourquoi nous rejoindre ? Car ensemble nous sommes plus fortes ! Cette union, ce soutien mutuel des unes et des autres, nous donne une force démultipliée qui nous pousse, qui nous porte vers l'avant et nous donne de l'élan. C'est ce que j'ai ressenti le jour de mon élection à la présidence de l'USPF en 2019 et c'est ce qui m'a portée depuis chaque jour dans ma fonction. C'est ce qui fonde mon engagement et celui de mes collègues pour défendre, faire valoir et porter votre voix, vos demandes et vos préoccupations !

Je vous remercie toutes ensemble et chacune individuellement, chères présidentes des organisations membres, chères déléguées, chères membres, pour votre participation à la vie de notre association. Je vous remercie aussi, chères invitées et chers invités, car, par les liens que notre association entretient avec vous et les organisations ou institutions que vous représentez, vous contribuez aussi à la réalisation de nos objectifs.

Par ces mots, je déclare ouverte la 93^{ème} assemblée des déléguées de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales !

2. Election des scrutatrices

Chaque déléguée a le droit de représenter une deuxième voix si sa section n'a pas épuisé le nombre de voix avec les déléguées présentes. Les déléguées des membres collectifs, les membres du comité et les présidentes des domaines spécialisés ont chacune droit à une voix.

- **Sont présentes 93 déléguées des organisations membres et 42 membres de la CP (y compris le comité), pour un total de 139 droits de vote**
- **Majorité absolue : 70**



A l'unanimité, sont élues scrutatrices :

- Vrony de Quervain (SH)
- Monika Dürst (GL)
- Gervaise Perras (AG)
- Claudia Bösch (SG)
- Françoise Jacquat (ARPP)
- Mélanie Jordan (VS f)
- Rahel Brütsch

3. Approbation de l'ordre du jour

Les déléguées ont reçu l'ordre du jour avant l'assemblée dans le délai imparti. Jusqu'au 10 avril 2024, aucune requête n'est parvenue au secrétariat général.

Décision :

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

4. Procès-verbal de la 92^e assemblée des déléguées 2023 à Berne

Le procès-verbal peut être consulté sous www.paysannes.ch/ad2024

Décision :

Le procès-verbal de l'AD 2023 est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à sa rédactrice Yvonne Koller Renggli.

5. Rapport annuel 2023

Le rapport annuel a été envoyé avec les documents de l'assemblée des déléguées.

Décision :

Les déléguées approuvent le rapport annuel 2023 à l'unanimité.

6. Rapports des domaines spécialisés

6.1. Commission de formation de la paysanne

Jeanette Zürcher-Egloff, présidente de la commission, informe : En 2010, 98 femmes ont réussi l'examen professionnel, en 2023 elles étaient presque 2.5 fois plus nombreuses à obtenir le brevet de paysanne / responsable de ménage agricole, soit 241 femmes et 3 hommes.

Aux examens de maîtrise, les femmes ont brillé : 5 paysannes ont obtenu le diplôme avec les meilleures notes. Jeanette Zürcher-Egloff félicite les 244 femmes et hommes pour leur brevet et les 5 paysannes fraîchement diplômées.

Il y a plus de 20 ans, l'USPF, concrètement Ruth Streit, notre présidente d'honneur, et ses collègues ont réussi, à force de persévérance et de bons arguments, à obtenir de l'OFAG, au terme d'âpres négociations, que le titre de paysanne avec brevet / responsable de ménage agricole avec brevet donne droit aux paiements directs. Depuis 2002, 2'578 personnes ont obtenu ce brevet et donc une reconnaissance et un statut qu'elles n'auraient certainement pas acquis sans cette formation.



Après la révision de la formation initiale, l'OrTra AgriAliForm s'attaque à la révision de la formation professionnelle supérieure dans le champ professionnel de l'agriculture. Font partie du champ professionnel de l'agriculture les agriculteurs/trices, les arboriculteurs/trices, les maraichers/ères, les viti-viniculteurs/trices et les paysannes. La première étape de la révision consiste à clarifier si chacune des professions citées va déboucher sur une spécialisation ou une orientation. Ensuite, les profils professionnels et les contenus des modules sont élaborés. Tous souhaitent disposer d'un règlement d'examen commun à l'ensemble du champ professionnel. La révision durera jusqu'en 2029. Pour la commission de formation de la paysanne et le comité de l'USPF il est clair qu'en tant qu'organisation faitière des paysannes, nous allons conserver la profession de « paysanne » et qu'une spécialisation doit être élaborée. Les compétences du profil professionnel correspondent à l'esprit actuel et sont un élément important pour la gestion commune de l'exploitation.

La révision de la formation professionnelle supérieure offre l'opportunité de rapprocher les futures spécialisations, en permettant p. ex. de suivre des modules communs et d'assurer une plus grande perméabilité entre les spécialisations. Car les défis actuels et futurs de l'agriculture ne requièrent pas uniquement des compétences en production et en gestion.

Le groupe de projet national chargé de la révision de la formation professionnelle supérieure a débuté ses travaux. L'USPF est représentée par deux paysannes praticiennes actives dans la formation. Nous avons ainsi l'assurance que la profession de paysanne obtient, dans le cadre de cette révision, le poids qu'elle mérite parmi les professions agricoles, en raison du nombre de titres délivrés. Du point de vue de l'USPF, l'objectif de la formation professionnelle supérieure doit permettre d'assurer la conduite de l'exploitation en partenariat. Indépendamment du titre que notre profession aura après la révision, les compétences de la formation actuelle de paysanne/responsable de ménage agricole seront également nécessaires à l'avenir et apporteront une contribution importante au succès des exploitations familiales.

6.2. Commission alimentation et économie familiale

Silvia Amaudruz informe qu'à l'issue de l'assemblée des déléguées, Rahel Brütsch, SH, va reprendre la fonction de présidente de la commission alimentation & économie familiale.

La réussite de #ALMA continue en 2024 avec les tips et astuces populaires des paysannes et des femmes rurales. Un nouveau tip sur l'économie familiale, l'alimentation et le jardinage est publié sur Insta et Facebook toutes les deux semaines. Les fiches peuvent être téléchargées sur le site Internet de l'USPF.

L'économie familiale est importante et trop peu valorisée. Le 21 mars 2024 – journée internationale de l'économie familiale – plusieurs événements ont eu lieu, avec de bons reportages dans les médias. La vidéo de l'USPF publiée sur les réseaux sociaux a mis en avant les tâches quotidiennes sous-estimées de l'économie familiale.

Les recettes des femmes rurales, qui sont remaniées et photographiées en collaboration avec Swissmilk, continuent de faire « un tabac ». En 2023, nous avons publié 40 nouvelles recettes. 237 recettes prisées des femmes rurales sont disponibles sur paysannes.ch. Silvia Amaudruz remercie toutes les organisations cantonales de paysannes et de femmes rurales de la bonne collaboration et de leur soutien lors de la révision des recettes.

Silvia Amaudruz donne la parole à la nouvelle présidente de la commission Rahel Brütsch. Celle-ci se réjouit de ce nouveau mandat et du fait qu'une collaboration se met en place à partir



de la mi-mai avec Schweizer Familie. Le savoir des femmes rurales sera publié chaque mois sur une double page de ce magazine populaire.

6.3. Domaine spécialisé politique agricole

Il y a une année, Corina Blöchlinger a relevé le défi et pris ses fonctions de présidente du domaine spécialisé politique agricole. Elle est reconnaissante d'être soutenue par Yvonne Ritter Humbert et Anne Challandes, ses collègues compétentes qui lui apportent leur expérience et leurs connaissances.

Non à l'initiative sur la biodiversité le 22 septembre 2024

Pour la votation sur l'initiative biodiversité, la CP de l'USPF a décidé de voter NON. Corina Blöchlinger appelle les personnes présentes à rechercher activement le contact avec la population et à lui expliquer comment l'agriculture contribue à avoir une biodiversité intacte et les raisons pour lesquelles l'initiative est trop extrême. L'agriculture consacre déjà 19% (190'000 ha) des terres cultivées à des surfaces de promotion de la biodiversité, alors que seulement 7% sont exigés. Il faut conserver suffisamment de terres cultivables pour assurer la production de denrées alimentaires conformément au mandat de la Constitution fédérale.

Mise en œuvre de la PA22+

La mise en œuvre de la protection sociale pour les conjoints et les partenaires enregistrés dans le cadre de la PA22+ exige une assurance d'indemnités journalières en cas d'incapacité de travail et une prévoyance risque. Ces éléments sont non seulement importants pour les paysannes, mais ils représentent une sécurité financière pour toute l'exploitation familiale et font partie de la couverture des risques des exploitations agricoles. L'USPF s'est engagée durant des années pour des améliorations pour les partenaires et soutient cette solution.

6.4. Domaine spécialisé politique familiale et sociale

Gabi Schürch-Wyss donne un aperçu des principaux travaux du domaine spécialisé politique familiale et sociale. Elle remercie Alice Gwerder et Kathrin Bieri pour l'excellente collaboration.

L'USPF a pris position sur la révision partielle de la rente de survivants ainsi que sur le régime sur les allocations pour perte de gain. Le fait que les indemnités journalières en cas de maternité soient inférieures à celles du service militaire dérangeait l'USPF. Dans sa prise de position sur l'harmonisation des allocations pour perte de gain, l'USPF a pu exprimer son soutien à des indemnités journalières maximales désormais identiques en cas de maternité et de service militaire.

Nouvelle plateforme « Surmenage et prévention du burnout »

Les exigences dans l'agriculture sont élevées et les longues journées de travail, les efforts physiques et la pression psychologique font partie du quotidien. La nouvelle plateforme « Surmenage et prévention du burnout » contient des informations sur la prévention, des adresses et des contacts pour les personnes cherchant de l'aide et elle favorise le dialogue sur ce thème important.

Offre de l'USPF « Plateforme d'aide et de soutien », guides & fiches

Par rapport à l'année précédente, le secrétariat général a reçu plus d'appels de personnes cherchant de l'aide. Séparation et divorce, soucis financiers, transmission de l'exploitation et solutions de succession sont les trois thèmes les plus fréquents qui incitent les femmes et les



hommes en quête d'aide à se renseigner auprès de l'USPF sur les médiateurs, les coaches ou les avocats connaissant le monde agricole. De nouvelles notices et fiches sont régulièrement mises à disposition des membres sur la plateforme.

Réforme de la LPP

L'USPF s'est investie pendant des années en faveur d'améliorations des bas revenus, du travail à temps partiel et des emplois multiples. L'association s'est engagée fortement pour l'abaissement du seuil d'entrée et la suppression de la déduction de coordination fixe au profit d'une déduction en pourcentage du salaire AVS, car cela améliore la prévoyance, en particulier pour les femmes. Le nivellement des bonifications de vieillesse, et donc les allègements pour les personnes de 45 ans et plus, apportent des améliorations et veillent à limiter les coûts pour les employeurs. Environ 30'000 personnes ayant plusieurs emplois auront un salaire assuré plus élevé. 70'000 autres personnes auront désormais accès au deuxième pilier, afin d'améliorer non seulement la prévoyance pour la retraite, mais aussi les prestations en cas de décès. Rappelons que les femmes touchent actuellement une retraite inférieure d'un tiers à celle des hommes et qu'une femme sur dix dépend des prestations complémentaires. Pour toutes ces raisons, l'USPF se prononce clairement en faveur du OUI à la réforme.

7. Informations du secrétariat général

Kathrin Bieri, gérante du secrétariat général informe sur l'actualité. Fin septembre 2023, nous avons pris congé d'Yvonne Koller Renggli, qui désirait se concentrer sur son exploitation agricole et sa famille. Kathrin Bieri remercie Yvonne de son engagement de longue date pour l'USPF. Le poste est vacant et au concours.

Flyer avec la nouvelle image

Fraîchement sorti de presse, le flyer est présenté pour la première fois à l'assemblée des déléguées. Dans l'optique de recruter des membres, il était important pour l'USPF de montrer qui peut devenir membre et où. Désormais, toutes les organisations membres sont représentées sur la carte de la Suisse, afin d'attirer l'attention sur les associations cantonales. L'association se réjouit de faire circuler le flyer et ainsi de présenter l'USPF.

Gestion des membres pour les organisations

Afin de réduire la charge administrative des sections, l'USPF propose à toutes les sections un logiciel gratuit permettant de garder les adresses des membres pratiquement à jour. Certaines utilisent déjà le programme et sont satisfaites. Kathrin Bieri prie les déléguées de faire connaître l'offre dans leurs sections, pour que le plus grand nombre puisse en profiter. La formation gratuite sur le logiciel et le support du secrétariat général font également partie du service.

Formation modulaire de l'USPF

Il y a une année, la nouvelle formation de l'USPF « Nous façonnons l'avenir – engagées avec compétence et en réseau » a été présentée. Elle a démarré en septembre 2023 avec une bonne fréquentation. Durant 7 modules, les femmes sont renforcées dans leur rôle de direction et de communication, dans leur présentation devant un public et sur les réseaux sociaux, dans la résolution de conflits et la politique agricole. Le partage d'expérience et le réseautage sont appréciés. Les femmes doivent ainsi être renforcées et motivées à occuper des fonctions dans des sections, des associations ou des organisations, de manière à augmenter aussi la participation des femmes à tous les niveaux. Cela fait partie des objectifs à long terme de l'USPF. Une formation en français pourra être proposée au plus tôt en 2026.



Atelier du futur « Comment améliorer le revenu dans l'agriculture ? »

Pour clore la formation de l'USPF, un atelier du futur est organisé sur le thème « Comment améliorer le revenu dans l'agriculture ? ». La conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach informera sur son postulat et sur le rapport du Conseil fédéral sur le revenu agricole. Anne Challandes fera ensuite part de ses appréciations. Toutes les personnes intéressées par l'agriculture sont invitées à participer et à débattre. L'USPF intégrera les résultats et les réflexions dans les organisations et les discussions politiques, afin de promouvoir des solutions concrètes.

Course féminine à Berne

Le 9 juin 2024, l'USPF et les femmes rurales participeront à la course féminine à Berne.

8. Comptes annuels 2023 / Rapport des organes de contrôle

Les comptes annuels se trouvent à la page 19 du rapport annuel 2023.

Les comptes bouclent sur un déficit de CHF 27'782.19, inférieur d'environ CHF 6'000 à la perte budgétée de CHF 33'600. Il est réjouissant de constater que les comptes ont pu être bouclés dans le cadre qui avait été approuvé.

Ceci grâce à des femmes polyvalentes qui s'engagent quotidiennement pour l'USPF et les membres, avec une grande disponibilité, avec passion et de nombreuses compétences variées. A cela s'ajoute une part importante de bénévolat, sans lequel il ne serait pas possible de faire face à toutes les tâches. Kathrin Bieri les remercie chaleureusement.

Le rapport des vérificatrices internes Mmes Sonja Frick et Andrea Tschopp sur les comptes 2023 a été adressé par écrit aux déléguées. Il en va de même du rapport de l'organe de contrôle externe OBT, daté du 5 février 2024.

Décision :

Les comptes annuels et le décompte du fonds 2023 sont approuvés à l'unanimité. Décharge est donnée à l'unanimité au comité et à la gérante.

9. Programme d'activités 2024

Toutes les déléguées ont reçu le programme d'activités 2024 avant l'assemblée des déléguées.

Décision :

Le programme d'activités 2024 est approuvé à l'unanimité.

10. Fixation des cotisations des membres

10.1. Organisations membres

La cotisation annuelle par membre des sections des organisations membres est fixée par l'assemblée des déléguées et se monte depuis 2011 à CHF 10.- par membre.

Décision :

Les cotisations annuelles des membres des organisations membres restent inchangées à CHF 10.- par membre.



10.2. Membres collectifs

L'affiliation en tant que membre collectif de l'USPF coûte CHF 200.-.

Décision :

Les cotisations des membres collectifs restent inchangées à CHF 200.-.

10.3. Membres individuel.les

Les membres individuel.les paient CHF 60.- pour l'affiliation à l'USPF.

Décision :

Les cotisations des membres individuel.les restent inchangées à CHF 60.- par membre.

Les cotisations par membre des organisations membres, des membres collectifs et des membres individuel.les sont approuvées à l'unanimité.

11. Budget 2024

Les déléguées ont reçu le budget 2024, Kathrin Bieri explique des points de détail.

Résultat budgété en 2024 :

L'USPF continue de se concentrer sur l'essentiel et a dû, pour des questions de ressources, renoncer à quelques projets ou à apporter son soutien.

Recettes budgétées CHF 801'000.00

Dépenses budgétées CHF 835'100.00

La perte budgétée se monte à CHF 34'100.00.

Ce budget est réaliste. La perte est supportable.

La CP recommande à l'unanimité d'accepter le budget 2024.

Décision :

Le budget 2024 est approuvé à l'unanimité avec une perte de CHF 34'100.00.

12. Elections

12.1. Election d'une nouvelle membre au comité

- Jenny Grin, VD Suisse latine

Décision :

Jenny Grin est élue à l'unanimité au comité.

Félicitations pour son élection. L'USPF se réjouit de collaborer avec elle.

12.2. Election de nouvelles membres de la conférence des présidentes

Il n'y a pas de nouvelles membres à élire à la conférence des présidentes.



12.3. Election de l'organe de contrôle interne

Pour la période 2024 – 2029, se met à disposition comme nouvelle membre de l'organe de contrôle interne :

- Pour les comptes annuels 2024 et 2025 comme vérificatrice suppléante
- Pour les comptes annuels 2026 et 2027 comme 2^e vérificatrice
- Pour les comptes annuels 2028 et 2029 comme 1^{ère} vérificatrice.

- Geneviève Liniger, FR-f

Décision :

Geneviève Liniger, FR-f, est élue à l'unanimité comme vérificatrice interne.

12.4. Election de l'organe de contrôle externe

La collaboration avec l'entreprise OBT à Brougg a fait ses preuves. Le comité propose d'élire l'entreprise OBT pour une année supplémentaire en tant qu'organe de contrôle externe.

Décision :

La fiduciaire OBT AG est réélue à l'unanimité en tant qu'organe de contrôle externe pour l'année 2024.

12.5. Accueil de nouvelles membres des domaines spécialisés et de représentantes

Comme nouvelle membre de la commission alimentation et économie familiale

- Virginie Bugnon, St-Prex VD
- Doris Marti, Lyss BE
- Trudi Berchtold, Giswil OW
- Rahel Brüttsch, Barzheim SH, comme nouvelle présidente

Comme nouvelle membre de la direction des examens de paysanne CH-D

- Erika Brunner, Rothenburg LU

Comme nouvelles autrices

- Lotti Baumann, Beinwil am See AG
- Carole Locher, Bonstetten ZH

Comme nouvelles représentantes de l'USPF dans d'autres organisations

- Flavia Ursprung, Caisse agricole suisse de garantie financière
- Astrid Murpf, Conseil de fondation Agriculture et handicap

13. Requêtes des membres

Jusqu'au 10 avril 2024, aucune requête n'a été déposée par des membres.

14. Prises de congé

De la conférence des présidentes

- Nadine Walker, VS-d
- Theres Weber, ZH



- Laurence Bassin, ARPP

De la commission alimentation et économie familiale

- Migga Fallet, GR
- Silvia Amaudruz, VD

Comme vérificatrice interne

- Sonja Frick, AR

Comme autrices

- Nicole Peter, SH
- Marianne Stamm, SH
- Isabelle Schwander, TG

Comme représentantes de l'USPF

- Ruth Aerni Wolleb, AG, Caisse agricole suisse de garantie financière
- Corina Blöchlinger, SG, fondation Agriculture et handicap
- Marietta Zimmermann, NW, Fondation pour la formation civique (la fondation a été dissoute)

L'USPF remercie chaleureusement toutes ces personnes pour leur engagement pendant de nombreuses années en faveur de l'association. Comme le veut notre vision, elles ont œuvré ensemble, compétentes et engagées pour les paysannes et les femmes rurales. Un grand merci pour avoir mis leurs connaissances et leur savoir-faire à disposition de l'USPF. Tous nos vœux et encore beaucoup de plaisir et de bons moments avec les femmes rurales.

Prises de congé du comité

La présidente Anne Challandes rend hommage à l'engagement des deux membres sortantes du comité :

Flavia Ursprung

Lors de son élection en 2019, elle a apporté un vent frais et jeune au comité et dès le début, elle a contribué aux discussions et aux décisions. Elle dispose d'un large éventail de connaissances et de ressources, qu'elle a pu mettre au service du comité et de l'association. L'USPF se réjouit de pouvoir continuer à compter sur Flavia Ursprung pour la représenter à la commission des jeunes agriculteurs de l'USP et à la Caisse agricole suisse de garantie financière. Anne Challandes remercie Flavia Ursprung de son engagement, sous des applaudissements nourris.

Silvia Amaudruz

Silvia est entrée au comité de l'USPF en 2019, en présidant encore pendant une année l'association des paysannes vaudoises. Dans le cadre de son activité, Silvia a contribué à définir le "paysage" des denrées alimentaires en lien avec la production agricole. Elle a dirigé le projet "Sain et savoureux, notre savoir-faire" et été active dans l'ancienne commission de relations publiques, dissoute en 2016. La même année, la commission alimentation et économie familiale a été créée, où elle a siégé dès le début. Silvia Amaudruz a présidé cette commission à partir de 2020. Forte de ses connaissances professionnelles solides, elle a pu, avec ses collègues de la commission, lancer le projet #ALMA, pour promouvoir l'économie familiale et diffuser des tips et astuces pour le grand public et les jeunes familles. La révision et la publication des recettes de nos paysannes en collaboration avec Swissmilk ainsi que les publications 2x par année dans LeMatin.ch (par le biais de la Semaine du Goût) sont également



à mettre au crédit de Silvia. Anne Challandes remercie Silvia de tout ce qu'elle a fait pour l'association. Elle est remerciée par des applaudissements nourris.

15. Divers

Françoise Jacquat, présidente de l'ARPP, informe que l'ARPP organisera en mai un atelier sur la révision de la formation de paysanne, en Suisse romande, afin de recueillir les avis de la base. Toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Françoise Jacquat ou la présidente de leur organisation membre de Suisse romande.

Messages

Plusieurs personnes adressent un message à l'assemblée :

- Laurent Favre, conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel
- Simone Curau-Aepli, représentante de la Conférence des présidentes des associations faitières féminines
- Hannah von Ballmoos-Hofer, Union suisse des paysans
- Esther Grossenbacher, Office fédéral de l'agriculture OFAG
- Lisa Vogt Altermatt, Conférence de la formation de paysanne BKB

Remerciements et clôture de l'assemblée des déléguées

Anne Challandes remercie les partenaires USP, Agrisano et Swissmilk. Elle remercie chaleureusement Gabrielle Renna pour la parfaite traduction et les collaboratrices du secrétariat général, qui effectuent durant toute l'année un travail extraordinaire et ont contribué pour beaucoup à la réussite de cette journée. Elle adresse un immense merci à ses collègues du comité, elle est très heureuse de l'excellente collaboration et de leur soutien sans faille dans l'accomplissement des tâches ! Anne Challandes remercie particulièrement ses trois "sparring-partners" Kathrin Bieri, gérante et les deux vice-présidentes Jeanette Zürcher-Egloff et Gabi Schürch-Wyss pour leur soutien et leur étroite collaboration.

Elle adresse un grand merci à Natacha Stauffer et aux paysannes neuchâteloises, qui sont les organisatrices de cette assemblée des déléguées. Elles ont composé un programme récréatif intéressant et l'USPF se réjouit d'être accueillie à Neuchâtel.

Union des paysannes neuchâteloises

Natacha Stauffer, présidente de l'Union des paysannes neuchâteloises, souhaite à toutes les personnes présentes la bienvenue dans le canton de Neuchâtel. Elle remercie chaleureusement ses généreux sponsors, sans lesquels ces deux journées n'auraient pas pu être mises sur pied et souhaite à toutes de passer de bons moments à Neuchâtel.

Annonce

La prochaine assemblée des déléguées aura lieu le 24 avril 2025 à Berne.

Pour le procès-verbal
Irene Angehrn, secrétariat général USPF

Anne Challandes, Présidente USPF

Brougg, le 24 avril 2024

.....
Brougg,